

**Éléments du PV de l'AG du 12/04/2016 (partie questions/réponses devant figurer sur le site au plus tard le 12/05/2016)**

*Comme tous les ans, l'ensemble des actionnaires a été sollicité pour faire part de leurs questions sur l'activité de la société, conformément à l'article R 225-84 du Code de Commerce.*

*Il a été répondu selon les cas par le Président, le Directeur Général, le Directeur Général Délégué aux questions ainsi transmises ainsi bien entendu qu'à celles posées en séance.*

**❖ Plusieurs questions d'ordre financier ont été posées.**

-Une question se rapportait à la diminution du montant des dividendes en 2016 et il y a été répondu ce qui suit :

*Les conditions climatiques de 2014 comme celles de 2015 n'ont pas permis de reproduire le résultat de l'année 2013, année particulièrement froide. Le taux de pay-out étant inchangé, il est normal que le dividende par action diminue à due-proportion, afin de préserver les capacités d'investissements de la société.*

-Une série de questions a porté sur l'évolution du cours de l'action, avec des demandes annexes sur une éventuelle division du nominal de l'action, la distribution d'actions gratuites et le maintien dans la cote du titre ES.

*Tout d'abord il a été répondu, s'agissant du cours de l'action, que compte-tenu de la modestie du flottant, il était très difficile d'appréhender les raisons de l'évolution du cours mais que celle-ci était cohérente avec les données du secteur des utilities en Europe.*

*Il a été ajouté que la volonté du management était d'améliorer en permanence la performance d'ES dans un marché en profonde transformation et de nous développer dans de nouveaux domaines d'activités et que ceci devrait avoir un impact positif à terme.*

*S'agissant d'une éventuelle division de la valeur nominale de l'action, il y a été répondu ce qui suit : les opérations de réduction du nominal des*

*actions, en rendant accessibles les actions à un cercle d'investisseurs plus large, ont certes théoriquement pour finalité de dynamiser le cours. Mais en fait elles ne sont pas intrinsèquement créatrices de valeur pour les actionnaires en place et génèrent des coûts fixes importants qu'il convient d'apprécier au regard des bénéfices de l'opération. A ce jour, aucune décision n'a donc été prise en ce sens.*

*De même à propos de la distribution d'actions gratuites, il a été répondu qu'elle n'était nullement à l'ordre du jour car elle ne génère pas de rémunération à proprement parler pour l'actionnaire. En effet, cette opération a un effet dilutif sur le cours qui s'ajuste en proportion, et sur le bénéfice net par action. Elle ne crée donc pas de richesse supplémentaire ni pour l'actionnaire ni pour l'entreprise.*

*Enfin s'agissant d'une éventuelle sortie de la cote pour ES, il a été répondu qu'elle n'était pas non plus à l'ordre du jour. Notre flottant a certes toujours été modeste, en raison de la part détenue par EDF dans le capital de notre société mais la cotation en bourse est aussi la traduction depuis de longues années de l'ancrage d'ES dans son territoire historique et au-delà.*

### **❖ Plusieurs autres questions ont porté sur l'activité même de la société**

*-Une question a concerné la progression de la masse salariale avec un contexte marqué, selon l'actionnaire qui a posé la question, par une productivité insuffisante.*

*Il y a été répondu ce qui suit : Concernant l'évolution de la masse salariale, à effectif constant, le glissement vieillesse technicité (qui traduit l'avancement en âge des salariés et l'accroissement de leur qualification), fait augmenter de façon mécanique, dans une entreprise comme ES, la masse salariale.*

*S'agissant de la productivité elle est bonne à ES et un programme de transformation a été en outre engagé pour continuer d'adapter l'entreprise à son environnement économique. Des efforts sont en outre faits et vont être accentués pour adapter les effectifs aux réalités du marché*

*-Plusieurs questions ont en outre concerné la géothermie, qu'il s'agisse de la rentabilité du projet Ecogi, du devenir du projet d'Illkirch*

Graffenstaden et plus largement du poids relatif de la géothermie par rapport aux autres activités du groupe et des perspectives de valorisation du dividende qu'elle offre.

*Il y a été répondu s'agissant de la rentabilité du projet Ecogi que dans un marché concurrentiel on ne communique pas sur la teneur précise des plans d'affaire mais qu'il peut être affirmé que le groupe ES n'investit en matière d'ENR (comme pour tout autre projet) que dans la mesure où la rentabilité de l'opération est avérée et démontrée aux organes de gouvernance. Le projet Ecogi satisfait à cette règle.*

*En ce qui concerne le projet Illkirch Graffenstaden, développé par ES depuis plusieurs mois, il a été précisé ce qui suit :*

*Ce projet a été autorisé par les pouvoirs publics et le plan d'affaires correspondant est actuellement en cours d'étude. Il est difficile dès lors de donner des dates précises pour la réalisation des premiers forages, qui n'auront en tout état de cause pas lieu avant la fin d'année. Mais avant tout ce projet démontre le savoir-faire d'ES dans la géothermie profonde et la confiance que nous accordent les différentes parties-prenantes.*

*En ce qui concerne enfin la place de la géothermie dans l'activité d'ES, il a été répondu ce qui suit :*

*Cette activité revêt pour le moment un poids relatif faible par rapport aux activités historiques et donc dans la valorisation du titre. La stratégie d'ES prévoit cependant un développement dans la géothermie et plus globalement dans les services énergétiques et EnR, troisième domaine d'activités d'ES, qui devrait avoir à terme un impact positif sur le dividende*

**❖ Plusieurs questions diverses se rapportaient au mode de fonctionnement de l'assemblée générale et plus largement aux relations avec les actionnaires.**

La première porte sur l'absence d'envoi systématique pour l'assemblée générale du formulaire de vote par correspondance ou par procuration. Il y a été répondu ce qui suit :

*La raison en est qu'il nous faudrait alors en application du droit en vigueur envoyer en même temps un rapport de gestion résumé, alors même que nous avons fait le choix, fortement suggéré par les pouvoirs*

*publics, de privilégier l'outil internet. Il est de toute façon toujours possible en le demandant par courrier de disposer de ces pièces pour un actionnaire.*

La seconde vise à ce que les actionnaires bénéficient d'une information brève en cours d'année sur l'activité de la société . Il y a été répondu comme suit :

*Le rapport de gestion annuel fournit des renseignements précis. Nous donnons les perspectives générales en termes de développement dans le rapport de gestion précité et nous avons présenté les orientations stratégiques. Par ailleurs notre site délivre au fil de l'eau des informations sur notre activité opérationnelle*

Enfin à une question relative à l'absence de détention d'actions ES de la part des mandataires sociaux, il a été répondu ce qui suit :

*L'engagement des mandataires sociaux au service de l'entreprise est total et n'a pas besoin d'être justifié par l'achat de titres ES, qui au-delà de la pure symbolique ne changerait rien à cette réalité.*

**❖ Enfin deux questions qu'on peut considérer comme des questions d'actualité ont été posées.**

La première concernait la mise en œuvre du compteur communicant (Linky) sur le territoire ES. Il y a été répondu ce qui suit :

*Les ELD , comme ES, sont en attente de la définition du cadre réglementaire qui leur sera applicable pour le déploiement du compteur communicant les concernant. Nous prévoyons un début de la pose des compteurs fin 2017/2018.*

*En 2014 et 2015, ESR a posé et testé avec succès 1000 compteurs communicants.*

*Par ailleurs, plus de la moitié des clients non résidentiels raccordés à Electricité de Strasbourg Réseaux, ont déjà été dotés de compteurs communicants, compteurs dénommés PME-PMI.*

La seconde concernait les conséquences pour ES de la fermeture de Fessenheim .

*Il y a été répondu que dans le modèle d'affaire d'ES, cette fermeture n'aurait pas de conséquences directes*